

Produit Statistique

Revenus et conditions de vie

L'objet de cette statistique communautaire est d'établir un cadre commun pour la production systématique de statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (statistiques EU-SILC), englobant des données transversales et longitudinales comparables et actuelles sur le revenu ainsi que sur le nombre de pauvres et d'exclus et sur la composition de ce groupe social au niveau national et au niveau de l'Union européenne.

Mise à jour des métadonnées

Mise à jour du document 15/03/2022

Présentation

Mots-clés

Domaine 3.7.06. Conditions de vie et bien-être

Unité statistique - Titre Ménage privé

Unité statistique - Description Un groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine et qui consomment collectivement certains types de biens et de services, principalement de la nourriture et des services de logement.

Population statistique - Titre Ménages privés belges

Population statistique - Description Tous les ménages non collectifs belges et membres du ménage

Couverture géographique Couverture géographique = Belgique

Couverture temporelle

Couverture sectorielle

Autres couvertures

Période de référence

Première période de référence disponible 2004

Mandat institutionnel

<i>Production statistique obligatoire</i>	Statistique produite en vertu d'une obligation légale européenne
<i>Référence légale</i>	Règlement (UE) 2019/1700 du Parlement européen et du Conseil du 10 octobre 2019 établissant un cadre commun pour des statistiques européennes relatives aux personnes et aux ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons, modifiant les règlements (CE) no 808/2004, (CE) no 452/2008 et (CE) no 1338/2008 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement (CE) no 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (CE) no 577/98 du Conseil

Confidentialité

<i>Confidentialité - Niveau</i>	Données confidentielles.
---------------------------------	--------------------------

Politique de publication

<i>Calendrier de diffusion</i>	Le calendrier de diffusion est disponible via internet
<i>Périodicité</i>	Annuelle

Format de diffusion

<i>Communiqué de presse</i>	https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie , http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/
<i>Publications</i>	Publication sur le web (www.statbel.fgov.be)
<i>Base de données en ligne</i>	Tableaux téléchargeables et tableaux dynamiques sur : https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#figures
<i>Open Data</i>	
<i>Accès aux micro données</i>	Introduire une demande à Statbel selon la procédure décrite sur le site : https://statbel.fgov.be/fr/propos-de-statbel/vie-privee/microdonnees-pour-la-recherche
<i>Autres</i>	

Accessibilité de la documentation

<i>Documentation sur la méthodologie</i>	https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#documents
<i>Documentation sur la qualité</i>	https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale/plus

Gestion de la qualité

Assurance de la qualité

Évaluation de la qualité

Pertinence

Besoins des utilisateurs Clients institutionnels ., Clients professionnels ., Questions ad-hoc.

Satisfaction des utilisateurs

Exhaustivité Oui.

Exactitude et fiabilité

Exactitude Voir quality report : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale/plus>.

Erreur d'échantillonnage Voir quality report : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale/plus>.

Erreur non due à l'échantillonnage Voir quality report : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale/plus>.

Actualité

Actualité Résultats disponibles 3 mois après la période de référence

Comparabilité

Comparabilité - Géographique Comparabilité internationale assurée (Europe) car enquête harmonisée au niveau européen

Comparabilité - Dans le temps Stabilité des variables, concepts et indicateurs dans le temps, à l'exception d'une réforme fondamentale en 2019.

Comparabilité - Sectorielle La comparabilité sectorielle n'est pas d'application.

Comparabilité - Autre

Cohérence

Cohérence - Interne Oui.

Cohérence - Entre domaines Pas d'application.

Révision des données

Révision des données - Politique Pas d'application.

Révision des données - Pratique Pas d'application.

Traitement statistique

Données de base - Enquêtes Enquête SILC

Données de base - Données administratives -

Données de base - Produits statistiques -

Fréquence de collecte des données Annuelle

Collecte des données Technique d'enquête assistée par ordinateur, basée sur l'utilisation de questionnaires électroniques et d'ordinateurs portables

Élaboration des données

Ajustement

Commentaires

Rupture de série en 2013 concernant les chômeurs - Jusqu'en 2012, en prenant pour base la nature de leurs revenus, les prépensionnés étaient considérés comme des chômeurs. Depuis 2013, cette catégorie de personnes est classée avec les personnes pensionnées, en pension anticipée ou en disponibilité préalable à la pension. Cette classification correspond mieux à la répartition visée par Eurostat, qui stipule que les prépensionnés ne peuvent être considérés comme des chômeurs que s'ils ont l'intention de réintégrer le marché du travail. L'augmentation du taux de pauvreté des chômeurs visible en 2013 a donc une explication technique et ne reflète pas une réelle modification de la situation .

Rupture compète en 2019 - Rupture de série importante due à une profonde réforme de l'enquête.

Documents liés

<i>Titre</i>	<i>URL</i>
Calendrier de diffusion	https://statbel.fgov.be/fr/calendar
FAQ (foire aux questions)	https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/faq
Internet: Revenus et conditions de vie	https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie

Identifiants externes

Type	ID
INVS	INVS-9900050

Variabes statistiques

Titre	Définition	Unité/Nomenclature
Région	Région.	Région
Année	-	YYYY
Intensité de travail (W)	Le nombre de mois travaillés par un ménage (total pour tous les membres du ménage en âge de travailler), rapporté au nombre de mois ouvrables. Par exemple, dans le cas de figure d'un couple ayant vécu ensemble pendant toute l'année 2017, le W est égal au nombre total de mois travaillés par ces deux personnes, divisé par 24 (2*12 mois = nombre maximum théorique de mois ouvrables).	N (Fréquence absolue)
Risque de pauvreté	Le seuil de pauvreté équivaut à 60% de la médiane, à l'échelle individuelle, du revenu disponible. Les personnes qui ont un revenu inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres.	Niveau individuel
Risque de pauvreté avant transferts sociaux	Pourcentage de personnes dont le revenu équivalent après déduction de tous les transferts sociaux est inférieur au seuil de pauvreté	Niveau individuel
Risque de pauvreté avant transferts sociaux pensions exclues	Pourcentage de personnes dont le revenu équivalent après déduction des transferts sociaux à l'exception des pensions est inférieur au seuil de pauvreté	Niveau individuel
Taux de pauvreté subjective	% de personnes vivant dans un ménage pour lequel la personne de référence indique avoir des difficultés ou de grandes difficultés à joindre les 2 bouts	Niveau individuel